



COMMENT ERADIQUER LES FRERES MUSULMANS ?

L'EXEMPLE DES PAYS ARABO-MUSULMANS

Par Lisa GUILCHER, Analyste du Millénaire



AVANT-PROPOS

La publication du rapport gouvernemental « **Frères musulmans et islamisme politique en France** », présentée en Conseil de défense le 21 mai 2025, marque une nouvelle étape dans la prise de conscience institutionnelle du risque que représente l'idéologie des Frères musulmans pour la cohésion nationale. Commandité par le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin en mai 2024, ce rapport met en lumière l'enracinement progressif d'un islamisme politique de proximité, qualifié d'« islamisme municipal », et son déploiement stratégique au sein des territoires locaux.

Fait notable, l'analyse française s'inspire largement des politiques menées par certains États arabes, et plus particulièrement des Émirats arabes unis, qui depuis plusieurs années mènent une lutte frontale et systématique contre la confrérie. Cette convergence stratégique entre des États du monde arabe et certaines démocraties occidentales, face à ce qu'ils identifient comme une menace politique et idéologique, invite à une réflexion plus large sur les dynamiques de répression, de régulation et d'éradication du mouvement dans les pays arabes eux-mêmes.

C'est à cette problématique que ce dossier entend répondre : comment les États arabes, confrontés plus tôt et souvent plus violemment à l'activisme des Frères musulmans, ont-ils mis en place des dispositifs pour en restreindre, voire en éliminer, la présence dans leur espace public, politique et institutionnel ? En retraçant les stratégies mises en œuvre, leurs motivations et leurs conséquences, ce travail propose d'apporter un éclairage historique et politique essentiel pour mieux comprendre les leçons que la France — et plus largement l'Europe — pourraient en tirer aujourd'hui.

AVANT-PROPOS	2
GENESE ET EXPANSION DES FRERES MUSULMANS.....	4
NAISSANCE ET CONTEXTE FONDATEUR	4
UN CONTEXTE DE DESORDRE ET DE CRISE DANS LE MONDE ARABO-MUSULMAN.....	4
UNE ORGANISATION ENRACINEE DANS LA SOCIETE.....	5
UNE MISSION POLITIQUE TRANSNATIONALE	7
UNE STRATEGIE D'EXPANSION PRECOCE.....	7
UNE INFLUENCE REGIONALE DETERMINANTE	8
LA « GUERRE TOTALE » DES ETATS ARABES	11
LES MONARCHIES DU GOLFE : ENTRE ACCUEIL, INSTRUMENTALISATION ET RUPTURE..	11
UN ACCUEIL PRAGMATIQUE DANS UN CONTEXTE DE CONSTRUCTION ETATIQUE	11
UNE RUPTURE PROGRESSIVE	13
LES PRINTEMPS ARABES : ENTRE PERCEE ET REPRESSION	14
LES 4 PILIERS DE LA « GUERRE TOTALE » CONTRE LES FRERES MUSULMANS	16
PILIER N°1 : REPRESSION POLITIQUE ET JUDICIAIRE	16
PILIER N°2 : DEMANTELEMENT DES RESEAUX EDUCATIFS, CULTURELS ET RELIGIEUX	18
PILIER N°3 : DELIGITIMATION IDEOLOGIQUE.....	19
PILIER N°4 : UN BLOC A L'INTERNATIONAL CONTRE LE FRERISME	20
PLUS D'UNE DECENNIE DE « GUERRE TOTALE », POUR QUEL BILAN ?	20
LES REUSSITES DE LA « GUERRE TOTALE »	21
LES LIMITES DE LA « GUERRE TOTALE »	22
COMMENT ERADIQUER LES FRERES MUSULMANS D'EUROPE ?.....	25
MIEUX IDENTIFIER LA MENACE	25
UN ENRACINEMENT IDEOLOGIQUE DISCRET MAIS STRUCTURE	Erreur ! Signet non défini.
REDEFINIR UNE DOCTRINE GLOBALE CONTRE L'ISLAMISME ET LE TERRORISME.....	27
UN CONTAINMENT DE L'ISLAMISME A L'INTERNATIONAL.....	27
UN CONFINEMENT DE L'ISLAMISME SUR LE TERRITOIRE NATIONAL	29
COMMENT ERADIQUER LES FERES MUSULMANS EN EUROPE ?	31
UNE APPROCHE SECURITAIRE CIBLEE	31
UNE POLITIQUE PUBLIQUE CLAIRE SUR LA NEUTRALITE ASSOCIATIVE	32
UNE STRATEGIE IDEOLOGIQUE A LONG TERME	33
UNE COORDINATION EUROPEENNE INDISPENSABLE.....	34

GENESE ET EXPANSION DES FRERES MUSULMANS

NAISSANCE ET CONTEXTE FONDATEUR

Afin de comprendre au mieux les Frères Musulmans et leur influence sur les pays du Golfe, il est nécessaire de revenir aux origines du mouvement en Égypte. En effet, **la matrice idéologique et doctrinale du « frérisme » est égyptienne** : c'est dans ce pays qu'est née l'identité particulière dont se réclame encore aujourd'hui l'organisation, et c'est d'Égypte que cette vision réformiste de l'islam a été exportée par des activistes étrangers vers d'autres régions du monde musulman. Comprendre le contexte de naissance des Frères musulmans, c'est donc poser les bases d'une lecture plus large de leur diffusion transnationale.

UN CONTEXTE DE DESORDRE ET DE CRISE DANS LE MONDE ARABO-MUSULMAN

La création de la Confrérie des Frères musulmans en 1928 par Hassan al-Banna s'inscrit dans un moment historique de bascule et de profond désarroi pour les sociétés musulmanes. **En 1924, l'abolition du califat par Mustafa Kemal Atatürk¹ a été vécue comme un véritable séisme dans l'univers sunnite.** Le califat ottoman, bien qu'affaibli et largement symbolique à la fin de son existence, incarnait encore pour beaucoup l'unité spirituelle et politique de la communauté musulmane mondiale (la *oumma*). Sa disparition ouvre une crise existentielle sur le sens de l'islam dans un monde dominé par les puissances coloniales européennes.

Dans ce contexte, l'Égypte, bien que déclarée indépendante depuis 1922, demeure sous forte tutelle britannique. La monarchie locale, corrompue et inefficace, peine à affirmer son autorité. La société égyptienne, tiraillée entre

¹ « 3 mars 1924 : Les députés turcs abolissent le califat », par Alban Dignat, Mai 2023 dans Hérodote.

occidentalisation et traditions, entre sécularisation et revendications religieuses, devient le terreau idéal pour une réaction islamique structurée et militante². C'est dans cette faille que s'engage Hassan al-Banna, jeune instituteur formé à la pensée réformiste et soucieux de replacer l'islam au cœur de la société. Pour lui, l'islam ne saurait être réduit à une religion au sens occidental du terme, limitée à la sphère privée ou au culte. Il est, selon ses propres mots, un système complet : **« dogme et culte, patrie et nationalité, religion et État, spiritualité et action, Coran et sabre »**³. Cette formule célèbre résume bien l'ambition du mouvement : l'islam doit régir l'ensemble des domaines de la vie individuelle et collective.

UNE ORGANISATION ENRACINEE DANS LA SOCIETE

Al-Banna entend ainsi réislamiser la société égyptienne dans sa totalité, depuis les individus jusqu'aux institutions. Il propose de reconstruire la communauté des croyants par la base, en insistant d'abord sur la formation morale, religieuse et physique de l'individu, avant d'envisager un changement social global. Par un effet de propagation, l'islamisation de l'individu doit conduire à celle de la famille, du quartier, de la ville, puis de la nation, avant de s'étendre à l'ensemble de la *oumma*. Cette stratégie de long terme, fondée sur la prédication et l'éducation, doit permettre à terme l'établissement d'un État islamique sans recourir à la violence révolutionnaire.

Aussi, sa structure pyramidale, centralisée autour de la figure du Guide suprême, permet la mise en place d'un réseau impressionnant d'associations, de clubs de jeunesse, d'écoles, de dispensaires et de services

² « La fabrique de l'islamisme » par l'Institut Montaigne, Rapport de Septembre 2018, p.15.
Disponible via : [*la-fabrique-de-islamisme.pdf*](#)

³ « Genèse du djihadisme » par Nabil Mouline dans le Monde Diplomatique, décembre 2015.

sociaux. À travers ces structures, elle répond aux besoins de la population tout en diffusant ses valeurs religieuses.

L'organisation pyramidale des Frères musulmans



4

C'est cette double fonction, sociale et idéologique, qui assure aux Frères une popularité durable, notamment dans les classes populaires et moyennes. **La confrérie se présente alors comme une alternative islamique à l'État jugé corrompu et aux partis politiques laïques ou nationalistes.** Elle séduit également par son message panislamique : les Frères se présentent comme les défenseurs d'une unité musulmane mondiale, au-delà des divisions nationales, ethniques ou tribales.

Autre facteur favorable de cette implantation : la nature de l'islam.

L'islam est certes une religion, une foi, un dogme, mais ce n'est pas que cela. L'islam est aussi un code juridico-politique (la charia), une nation (la oumma) et une civilisation millénaire. Par conséquent, l'islam offre un cadre global propice aux Frères Musulmans pour proposer un contre discours au modèle colonial occidental tant sur le code juridico-politique (droit germano-latin ou anglo-saxon), sur la nation (britannique ou français) que sur la civilisation (l'Occident).

⁴ Schéma tiré de « La fabrique de l'islamisme » par l'Institut Montaigne, Rapport de Septembre 2018, p.88. Disponible via : [la-fabrique-de-islamisme.pdf](#)

UNE MISSION POLITIQUE TRANSNATIONALE

UNE STRATEGIE D'EXPANSION PRECOCE

L'internationalisation des Frères musulmans est pensée dès les années 1930 par Hassan al-Banna⁵, dans un contexte marqué par la colonisation et les tensions croissantes en Palestine. Influencé par la révolte arabe de 1936-1939⁶, al-Banna développe une conception du jihad non seulement comme lutte armée de libération, mais aussi comme combat spirituel et politique pour l'instauration d'un État islamique. **Cette idéologie se concrétise rapidement dans une stratégie d'expansion reposant sur deux principes : l'enracinement local par le biais de relais nationaux et le contrôle idéologique exercé depuis l'Égypte.**

Rappelons que le XXème siècle est le siècle des idéologies : fascisme, communisme, etc. Chacune d'entre elles est traversée par deux courants. **Un premier courant considérant qu'il faille consolider la victoire idéologique dans un pays avant d'exporter un modèle. Et un second courant considérant qu'il faille faire propager la révolution ou l'idéologie partout et par tous les moyens** et donc embrasser une dimension internationaliste. Si l'on prend l'exemple communiste de la même époque, c'est la grande différence stratégique entre Joseph Staline et Leon Trotski. Les Frères Musulmans ont considéré dès le début qu'il fallait propager leur doctrine partout considérant que leurs chances d'accéder au pouvoir dans un bref délai étaient infimes.

Dès 1937, une première branche est ouverte à Damas, suivie de plusieurs autres en Syrie et au Liban. À la fin des années 1940, la Confrérie possède des ramifications actives en Palestine, en Jordanie, au Soudan, au Maroc, en Irak, au Pakistan ou encore en Indonésie. La méthode reste constante :

⁵ « Les Frères musulmans dans les monarchies du Golfe : entre intégration politique et répression », par Carine Lahoud Tatar, de la Fondation pour la Recherche Stratégique, Novembre 2017, p.12.

⁶ « 1936-1939, la révolte arabe », par Arthur Humbert dans L'Histoire.fr, janvier 2025.

identification de personnalités influentes sympathisantes dans les sociétés locales, constitution de cellules ou d'associations, puis création d'une branche officielle du mouvement. En apparence autonomes, ces antennes nationales restent idéologiquement inféodées à la matrice égyptienne, garantissant l'unité doctrinale du mouvement. **Cette diffusion est également facilitée par le passage au Caire d'étudiants étrangers, souvent attirés par le prestige des universités égyptiennes, en particulier Al-Azhar⁷.** Nombre d'entre eux repartent dans leur pays d'origine profondément influencés par le discours des Frères, et contribuent à leur tour à l'essaimage du mouvement. L'extension internationale du mouvement connaît une accélération **après 1954**, lorsque le régime de Gamal Abdel Nasser en Égypte lance une violente campagne de répression contre la Confrérie⁸, à la suite d'un attentat manqué dont les Frères sont accusés. Des milliers de membres sont arrêtés, torturés, ou exécutés. Une seconde vague répressive, encore plus brutale, intervient en 1965, entraînant cette fois l'exil massif des cadres et intellectuels du mouvement⁹.

UNE INFLUENCE REGIONALE DETERMINANTE

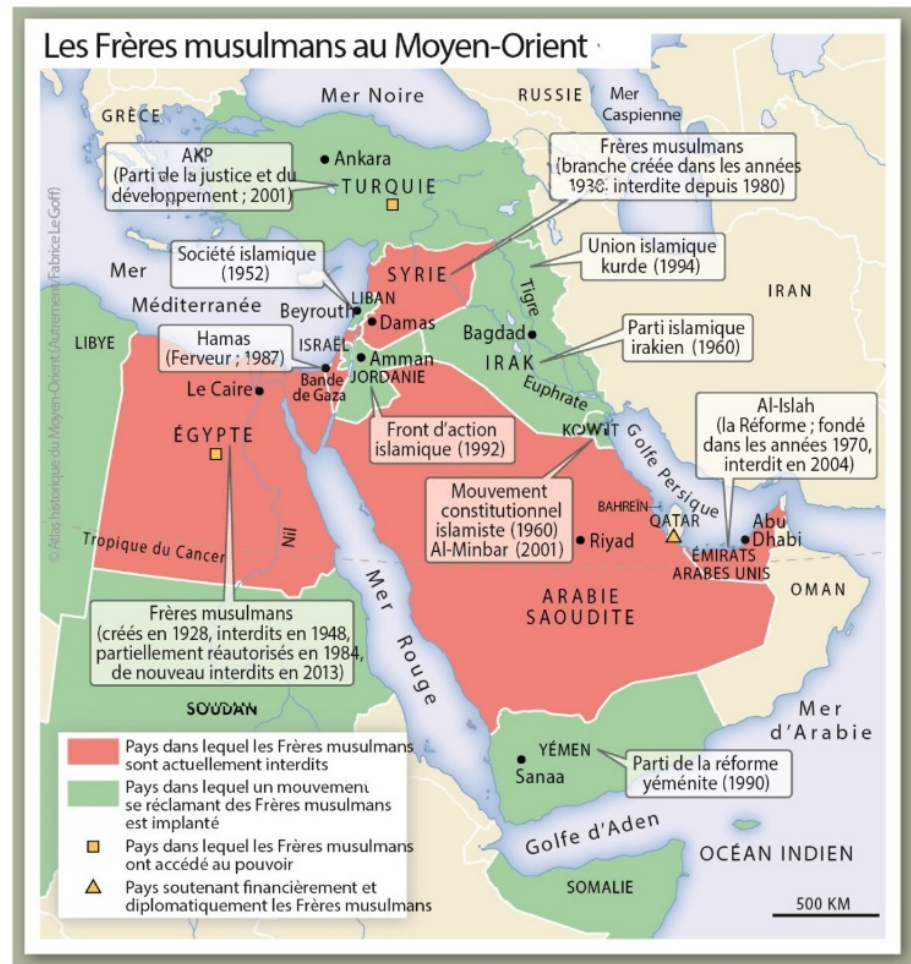
Cette diaspora forcée devient un puissant vecteur d'expansion du frérisme. **Les Frères trouvent refuge dans les pays du Golfe (notamment en Arabie saoudite, au Koweït, au Qatar ou aux Émirats), où ils sont accueillis à la fois pour leur hostilité envers le nationalisme arabe nassérien et pour leurs compétences en éducation, en administration ou en religion.** Ce sont eux qui poseront les jalons d'un islam politique structuré dans ces monarchies conservatrices, en y implantant leurs réseaux, leurs écoles, leurs associations et leur discours.

⁷ « Les Frères musulmans veulent faire d'al-Azhar leur tremplin », par l'Orient Le Jour, Décembre 2013. Disponible via : [Les Frères musulmans veulent faire d'al-Azhar leur tremplin - L'Orient-Le Jour](#).

⁸ « 26 août 1966 : Nasser pend l'idéologue des Frères musulmans », par Alban Dignat dans Hérodote, Mai 2019.

⁹ « Les pays du Golfe face à la question frériste », par Stéphane Lacroix, dans l'Observatoire International du Religieux, Août 2017.

À partir des années 1970, plusieurs mouvements islamistes s'inspirent directement de leur modèle. C'est le cas du Hamas en Palestine, fondé en 1987 comme branche locale des Frères musulmans, du parti Ennahdha en Tunisie, du Parti de la Justice et du Développement (PJD) au Maroc, ou encore du **Front d'action islamique en Jordanie**.¹⁰



Ces mouvements partagent une même vision : **islamiser la société par la base, accéder au pouvoir par les urnes, tout en conservant un discours religieux structurant**. Chacun de ces mouvements adapte cependant la stratégie frériste à son contexte national. Ennahdha, par exemple, a évolué vers une posture plus démocratique et pluraliste, tandis que le Hamas reste résolument militaire et radical. Ce pragmatisme polymorphe témoigne

¹⁰ Carte tirée des Grands Dossiers de Diplomatie n°64, « Géopolitique de l'islam », Octobre-Novembre 2021.

de la capacité d'adaptation du modèle frériste, qui conjugue fidélité à des principes idéologiques avec une souplesse tactique notable.

Ainsi, la naissance du mouvement des Frères musulmans en Égypte ne saurait être réduite à une réaction religieuse à la colonisation. **Elle incarne une tentative ambitieuse de reformuler l'islam comme un projet global de société, dans un monde en mutation.** En cela, elle constitue l'un des tournants majeurs de l'histoire contemporaine de l'islam politique, et un point d'origine indispensable pour comprendre les dynamiques actuelles dans le monde arabo-musulman.

LA « GUERRE TOTALE » DES ETATS ARABES

LES MONARCHIES DU GOLFE : ENTRE ACCUEIL, INSTRUMENTALISATION ET RUPTURE

Le rapport des monarchies du Golfe aux Frères musulmans est marqué par une profonde ambivalence, **faite d'opportunisme politique, de cohabitation idéologique momentanée, puis de méfiance croissante allant jusqu'à la rupture.** D'abord accueillis comme des alliés utiles dans la construction des jeunes États de la péninsule Arabique, les Frères musulmans ont su s'implanter dans les sociétés du Golfe grâce à leur savoir-faire institutionnel et éducatif. Mais leur influence grandissante, combinée à des bouleversements géopolitiques, a fini par inquiéter les autorités, qui ont progressivement adopté une posture de défiance, voire de répression.

UN ACCUEIL PRAGMATIQUE DANS UN CONTEXTE DE CONSTRUCTION ETATIQUE

L'implantation des Frères musulmans dans les pays du Golfe trouve son origine, comme nous l'avons rappelé, dans les années 1950, à la suite de l'exil de nombreux cadres du mouvement du régime nassérien. Les monarchies du Golfe, en pleine phase de modernisation de leurs structures étatiques, notamment dans l'éducation, manquaient cruellement de personnel qualifié. Face à la réticence des oulémas wahhabites à s'investir dans la gestion moderne des institutions, les Frères exilés, bien formés, politisés, et porteurs d'un islam conservateur mais structurant, ont été **accueillis à bras ouverts, en particulier en Arabie saoudite, au Koweït¹¹ et au Qatar.**

¹¹ « L'islamisation de la société civile dans la démocratie koweïtienne : Implications dans l'émirat et enjeux géopolitiques au Moyen-Orient. » thèse de Esmail Jasem, Université Lyon 2, Décembre 2022.

Cette première vague migratoire a permis aux Frères de jouer un rôle décisif dans la formation d'une génération entière de jeunes cadres et enseignants du Golfe, dans un climat de relative liberté idéologique. **À travers les universités, les écoles publiques, les mosquées et les institutions charitables, ils ont diffusé leur vision d'un islam total**, englobant à la fois les sphères religieuses, sociale et politique. Appuyés par les ressources financières massives du pétrole, ces États ont ainsi participé à la consolidation du projet islamiste au cœur même de leurs institutions¹², dont certains aux branches armées de la confrérie directement.¹³

L'accueil des Frères ne relevait toutefois pas uniquement d'un pragmatisme administratif. Il répondait aussi à une volonté politique stratégique : **contrer l'idéologie nationaliste arabe portée par l'Égypte de Nasser¹⁴, perçue comme une menace directe pour les monarchies héréditaires de la région**. En soutenant les islamistes, les dirigeants du Golfe entendaient affaiblir le camp progressiste et laïc, en diffusant une contre-idéologie islamiste censée légitimer l'ordre monarchique et religieux existant. L'islamisme politique devenait ainsi un outil de lutte idéologique, utilisé pour neutraliser des forces subversives extérieures.

Durant les années 1970 et 1980, les pays du Golfe, et particulièrement l'Arabie saoudite, sont devenus des carrefours idéologiques pour les branches des Frères musulmans originaires d'Égypte, d'Irak ou de Syrie. Les Syriens exilés, notamment après les massacres de Hama en 1982¹⁵, viennent renforcer ces réseaux, contribuant à faire du Golfe un centre névralgique de l'islam politique. Dans ce contexte, certains membres des Frères atteignent même

¹² « La fabrique de l'islamisme » par l'Institut Montaigne, Rapport de Septembre 2018, p.15. Disponible via : [la-fabrique-de-islamisme.pdf](#)

¹³ « Qatar's Emir visits Gaza, pledging \$400 million to Hamas », par Judi RUDOREN dans le New York Times, 23 octobre 2012.

¹⁴ « Nasser ou le rêve panarabe » par Agnès Levallois dans Le Monde Diplomatique, 2014.

¹⁵ « Syrie. Il y a quarante ans, le massacre de Hama » par Clément Plaisant dans Orient XXI, février 2022. Disponible via : [Syrie. Il y a quarante ans, le massacre de Hama - Clément Plaisant](#)

des postes influents dans les ministères de l'éducation ou les fondations islamiques financées par les monarchies¹⁶.

UNE RUPTURE PROGRESSIVE

Mais à partir des années 1980, la relation se tend. Deux événements majeurs changent la donne : **la révolution islamique en Iran (1979)** et **la prise d'assaut de la Grande Mosquée de La Mecque par des extrémistes (1979)**¹⁷.

Ces chocs révèlent la vulnérabilité des régimes du Golfe face aux mouvements religieux contestataires. **Dès lors, les monarchies prennent conscience du danger représenté par des groupes islamistes organisés et transnationaux**, même sunnites comme les Frères musulmans. Le basculement s'amplifie dans les années 1990, notamment en Arabie saoudite, où la fracture devient manifeste après la guerre du Golfe (1990-1991). **Les Frères critiquent alors ouvertement l'alliance entre Riyad et les États-Unis contre l'Irak de Saddam Hussein**¹⁸. Ce positionnement politique, jugé inacceptable par la monarchie saoudienne, signe le début d'une rupture définitive. À partir de ce moment, les Frères musulmans sont progressivement marginalisés, puis déclarés indésirables.

Au fil des décennies suivantes, **les monarchies du Golfe, autrefois terres d'accueil du frérisme, vont se muer en opposants déclarés**. L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis classeront les Frères musulmans comme organisation terroriste en 2014. Ce revirement s'explique par la crainte que le projet politique des Frères, qui vise à établir un pouvoir islamique issu des masses, ne sape les fondements monarchiques héréditaires et la légitimité religieuse des régimes en place.

¹⁶ « Les Frères musulmans dans les monarchies du Golfe : entre intégration politique et répression », par Carine Lahoud Tatar, de la Fondation pour la Recherche Stratégique, Novembre 2017, p.20.

¹⁷ Documentaire disponible sur l'INA, « Le siège de la Mecque », réalisé par Dirk Van Den Berg, 2018.

¹⁸ « Comment la guerre du Golfe (1991) a façonné le nouveau monde » par la TNSR dans la Revue Conflits, mars 2021. Disponible via : [Comment la guerre du Golfe \(1991\) a façonné le nouveau monde | Conflits : Revue de Géopolitique](#)

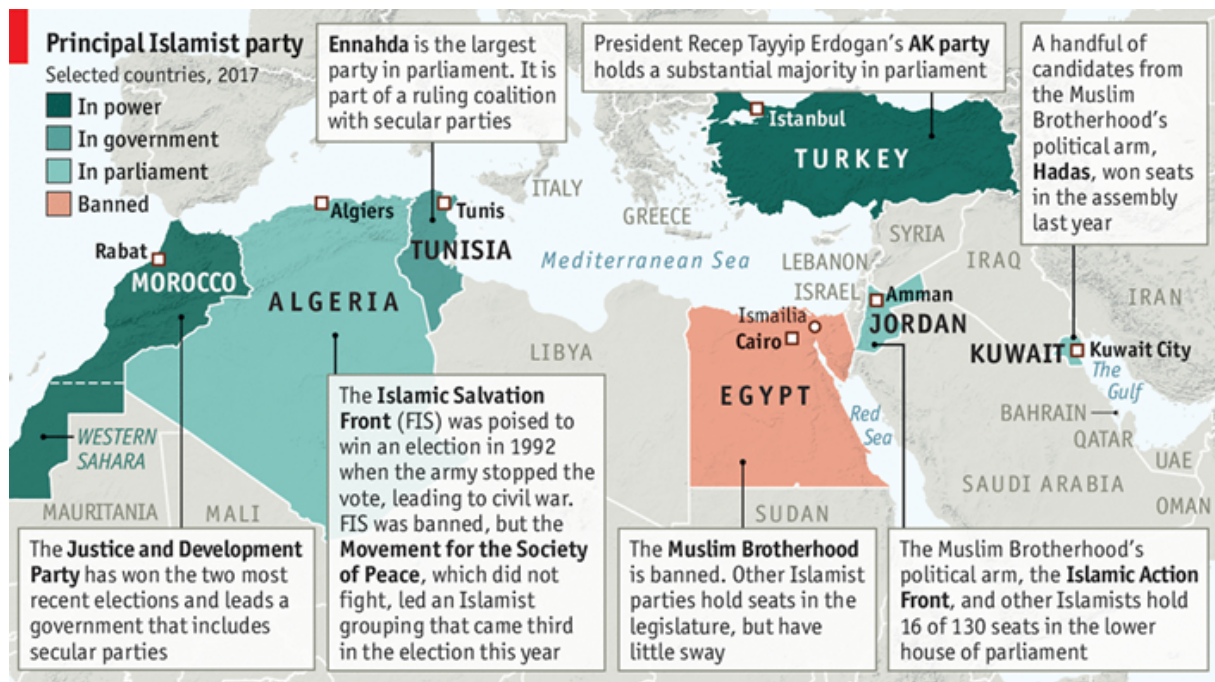
LES PRINTEMPS ARABES : ENTRE PERCEE ET REPRESSION

Les soulèvements de 2011 offrent une opportunité inédite aux Frères musulmans, qui accèdent au pouvoir par les urnes en Égypte, en Tunisie ou encore au Maroc. Leur discours, mêlant islam et démocratie, séduit une partie des populations en quête de changement. Mais cette ascension rapide inquiète les régimes autoritaires et certaines monarchies du Golfe, notamment les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite, qui perçoivent l'islam politique comme une menace existentielle.

Lors des Printemps Arabes, les Frères Musulmans sont devenus un recours pour les populations pour plusieurs raisons¹⁹. Leur longue expérience d'opposition et leur capacité d'organisation face aux régimes autoritaires leur ont permis de **s'affirmer comme une alternative crédible, ce qui était moins vrai pour les démocrates/libéraux** (1). Ils disposaient également d'un vaste **réseau social, incluant des écoles, des hôpitaux et des œuvres de charité, leur permettant de répondre aux besoins des plus défavorisés** (2). Leur **ancrage religieux a séduit une partie de la population en quête de valeurs et de justice sociale, accompagnant la révolution conservatrice post-XXème siècle** marquée par un retour du fait religieux (3). Par ailleurs, la faiblesse des partis politiques traditionnels **et la démonétisation des élites en place, notamment au regard des indices de corruption élevés en Tunisie comme en Égypte, ont joué en leur faveur** (4). Rappelons qu'en 2011, selon Transparency International²⁰, l'Indice de perception de la corruption (IPC) de la Tunisie et de l'Égypte est respectivement de 3,8 (73^e pays mondial) et de 2,9 (112^e pays).

¹⁹ Bin Nafisah, Sārah et Vermeren, Pierre (dir.). Les Frères musulmans à l'épreuve du pouvoir – Égypte, Tunisie (2011-2021). Paris : Odile Jacob, 2024.

²⁰ **Transparency international.** *Indice de perception de la corruption 2011 : carte mondiale.* Berlin : Transparency International, 2011.



Situation des Frères Musulmans depuis 2011²¹

Les Frères musulmans arrivent donc au pouvoir en Tunisie par la victoire électorale du parti Ennahda et en Egypte par le président Morsi. Seulement, dès 2013, la donne change : **le coup d'État militaire en Égypte contre le président Morsi marque le début d'une contre-révolution régionale**. Les Frères sont violemment réprimés, classés comme organisation terroriste dans plusieurs pays, et accusés de double discours.

Tandis que le Qatar et la Turquie leur offrent un refuge, d'autres pays du Golfe renforcent leur lutte contre toute forme d'islam politique. L'élan révolutionnaire des Frères se heurte ainsi à une contre-offensive autoritaire déterminée à restaurer l'ordre établi.

²¹ Schéma tiré de "How have Islamist parties fared since the Arab spring?", The Economist, 28 août 2017.

LES 4 PILIERS DE LA « GUERRE TOTALE » CONTRE LES FRERES MUSULMANS

La lutte contre les Frères musulmans (FM) dans le monde arabe ne s'est pas traduite par une politique uniforme. Au sein même du Conseil de Coopération des États arabes du Golfe (CCEAG), les divergences sur la nature et le degré de la menace représentée par la confrérie ont empêché l'élaboration d'une stratégie commune, notamment en raison des ambitions saoudiennes et des résistances qataries.

Chaque État a ainsi adopté une approche spécifique, façonnée par deux facteurs principaux :

- **Son environnement socio-politique interne** : stabilité du régime, rapports entre pouvoir et islam politique, poids des institutions religieuses locales.
- **Son positionnement diplomatique et régional** : alliances stratégiques, rivalités géopolitiques, et posture vis-à-vis des courants islamistes.

Toutefois, nous identifions un continuum selon les pays. Ainsi, « la guerre totale » contre les Frères musulmans s'est construite autour de 4 piliers.

PILIER N°1 : REPRESSION POLITIQUE ET JUDICIAIRE

Face à la montée en puissance des Frères musulmans dans l'espace public arabe, plusieurs régimes ont choisi **la voie de la répression institutionnelle**, en érigeant la confrérie au rang de menace sécuritaire absolue. Cette stratégie a pris la forme d'une criminalisation légale, accompagnée d'arrestations massives et d'un démantèlement de leurs réseaux politiques et associatifs.

En Égypte, le tournant s'est opéré après la destitution du président Mohamed Morsi en 2013. **Le mouvement a été classé comme organisation**

terroriste, ses biens saisis, ses institutions dissoutes, et des milliers de membres ont été arrêtés, condamnés à de lourdes peines, parfois à la peine de mort. En 2024 encore, plusieurs cadres historiques ont été exécutés²², renforçant l'image d'un État engagé dans une guerre totale contre la confrérie.

De leur côté, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite et le Bahreïn ont officiellement interdit les Frères musulmans en 2014, et plus récemment la Jordanie il y a un mois²³, les désignant eux aussi comme groupe terroriste. Cette qualification a permis la judiciarisation de la répression, avec gel des avoirs, surveillance numérique, procès collectifs et peines longues, parfois sans garanties de procédure équitable. Ces pays ont également fermé les ONG, écoles, mosquées ou institutions éducatives soupçonnées d'accointance avec le mouvement.

La Syrie, quant à elle, a été l'un des premiers États à adopter une ligne ultra-répressive. Dès 1980, le régime de Hafez al-Assad promulgue une loi prévoyant la peine de mort pour toute appartenance aux Frères musulmans²⁴, justifiée par les insurrections de la confrérie. Cette politique s'est soldée par des massacres de masse, comme celui de Hama en 1982, et une diabolisation systématique du mouvement dans le discours d'État.

Face à cette répression, de nombreux cadres et militants des FM ont été contraints à l'exil, principalement en Turquie, au Qatar ou au Royaume-Uni²⁵, où ils poursuivent leur action politique à distance. Ceux restés dans leur pays vivent sous surveillance permanente, avec interdiction de parole publique et répression de toute activité associative. En Jordanie, plusieurs figures

²² « En Egypte, plus de 500 Frères musulmans condamnés à mort », dans *Le Monde*, 24 mars 2014.

²³ « Ces pays qui ont déjà interdit les Frères musulmans », par Julie Cloris dans *Le Parisien*, 22 mai 2025.

²⁴ « Début d'un conflit entre l'armée syrienne et les Frères musulmans à Hama », dans *Perspective Monde*. Disponible via : [Début d'un conflit entre l'armée syrienne et les Frères musulmans à Hama | Evenements | Perspective Monde](#).

²⁵ « Pourquoi les Britanniques ont-ils raison de s'interroger sur la menace des Frères musulmans à l'université ? » par Florence Bergeaud-Blackler, dans *Le Point*, Mars 2024.

influentes ont ainsi été forcées à la marginalisation politique ou au repli militant discret, tandis que les structures historiques de la confrérie ont progressivement perdu leur statut légal, réduisant leur capacité à exister dans l'espace public.

PILIER N°2 : DEMANTELEMENT DES RESEAUX EDUCATIFS, CULTURELS ET RELIGIEUX

Outre la répression politique et judiciaire, plusieurs régimes arabes ont engagé une stratégie plus structurelle visant à **assécher l'influence sociale des Frères musulmans**. Dans plusieurs pays, notamment en Égypte et aux Émirats arabes unis, les autorités ont procédé à la dissolution d'associations caritatives, d'ONG, de syndicats, de fondations éducatives et d'écoles privées soupçonnées d'être liées idéologiquement ou structurellement à la confrérie. Cette opération a visé à couper les FM de leur base sociale, en particulier dans les quartiers populaires, où leur présence était historiquement forte à travers l'aide sociale ou les structures éducatives alternatives. Certaines de ces institutions ont été nationalisées ou placées sous tutelle directe de l'État, transformant les anciens vecteurs d'influence des FM en instruments du discours officiel.

Les régimes ont également cherché à reprendre le contrôle du champ religieux : cela s'est traduit par la nomination directe des imams par les ministères des affaires religieuses, l'interdiction de sermons non autorisés, et une surveillance accrue des mosquées, parfois équipées de caméras et soumises à des rapports réguliers. Sur le plan doctrinal, des réformes des programmes scolaires ont été entreprises, notamment en Égypte et en Arabie saoudite, pour purger les manuels de toute référence ou inspiration frériste. **L'objectif est clair : produire une vision de l'islam conforme aux intérêts de l'État, dépolitisée et opposée à tout activisme religieux**. Dans ce cadre, les régimes promeuvent un islam d'État loyaliste, en valorisant le salafisme apolitique ou encore le soufisme étatique, perçus comme plus compatibles avec la stabilité et l'autorité politique.

Parallèlement à cette reprise en main institutionnelle, plusieurs États arabes ont investi le champ numérique pour limiter la diffusion du discours frériste

en ligne. Cela s'est traduit par des campagnes coordonnées de déréférencement des sites liés à la confrérie, des suspensions de comptes sur les réseaux sociaux, et un suivi algorithmique des contenus qualifiés de subversifs. Certains gouvernements ont mis en place des cellules de veille numérique pour détecter les discours islamistes, ainsi que des contre-narratifs soutenus par des influenceurs ou des clercs affiliés au pouvoir. Ce volet informationnel s'inscrit dans une stratégie globale de guerre cognitive, visant à marginaliser symboliquement la confrérie dans l'espace public virtuel, tout en imposant une hégémonie idéologique au sein des plateformes numériques.

PILIER N°3 : DELIGITIMATION IDEOLOGIQUE

Parallèlement aux mesures judiciaires et institutionnelles, plusieurs régimes arabes ont lancé une offensive idéologique visant à affaiblir la légitimité morale et religieuse des Frères musulmans. Dans les médias officiels comme dans les discours politiques, **la confrérie est systématiquement présentée comme une menace sécuritaire, voire comme un terreau du terrorisme islamiste.**²⁶

Des campagnes médiatiques massives ont été menées pour déconstruire leur image, à travers documentaires, tribunes, séries télévisées ou publications officielles, dénonçant leur supposé double discours, leur manipulation de la religion, ou leur responsabilité dans la radicalisation de la jeunesse. Pour leur opposer un cadre religieux alternatif, les régimes mettent en avant un contre-discours islamique "modéré", compatible avec l'ordre établi et dépolitisé. Des institutions officielles comme al-Azhar en Égypte ou les ministères des affaires religieuses dans les pays du Golfe sont mobilisés pour promouvoir un islam loyaliste, déconnecté de toute ambition partisane. Ce discours religieux officiel est présenté comme garant de la stabilité nationale et de la cohésion sociale, en opposition à la vision idéologique et activiste des Frères musulmans.

²⁶ « Ni islamiste, ni laïque : un Moyen-Orient rationnel » par Barah Mikhail, dans la Revue Internationale et Stratégique, Mars 2011, p.103 à 109.

PILIER N°4 : UN BLOC A L'INTERNATIONAL CONTRE LE FRERISME

La marginalisation des Frères musulmans ne s'est pas limitée aux frontières nationales. Plusieurs régimes arabes, notamment **l'Égypte, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, ont constitué un bloc anti-frériste résolument actif sur le plan régional**. Cette coalition a coordonné ses efforts de surveillance, de répression transfrontalière et de lutte contre les réseaux affiliés aux FM, qu'ils soient médiatiques, politiques ou associatifs. Cette dynamique atteint son paroxysme lors de la crise du Golfe en 2017, lorsque ces États accusent le Qatar de soutenir les Frères musulmans et imposent un embargo diplomatique et économique sans précédent. Par ailleurs, ces régimes exercent une pression diplomatique croissante sur les pays accueillant des exilés fréristes, comme la Turquie, le Royaume-Uni ou certains États européens, pour limiter leur visibilité médiatique et entraver leurs activités politiques. Ainsi, la lutte contre les Frères musulmans dépasse le simple cadre sécuritaire pour s'inscrire **dans une stratégie d'influence régionale, où l'idéologie devient un levier de confrontation diplomatique**.

PLUS D'UNE DECENNIE DE « GUERRE TOTALE », POUR QUEL BILAN ?

Depuis le coup d'État militaire en Égypte en 2013, suivi par la répression systématique menée aux Émirats arabes unis, en Arabie saoudite, au Bahreïn ou plus récemment en Jordanie, la stratégie des régimes arabes à l'égard des Frères musulmans repose sur ce que certains chercheurs qualifient de « guerre totale ». Il ne s'agit plus de simples restrictions juridiques ou de contenir un mouvement dissident, mais bien d'une volonté **d'éradication totale de l'influence frériste** dans l'espace public, politique, social et religieux. Dix ans après le début de cette offensive, il est nécessaire d'en dresser un bilan contrasté, en distinguant les succès incontestables de cette politique des limites structurelles qu'elle rencontre.

LES REUSSITES DE LA « GUERRE TOTALE »

La stratégie de guerre totale menée contre les Frères musulmans dans plusieurs États arabes a produit des effets tangibles à plusieurs niveaux. Au-delà de la seule répression judiciaire, elle a permis une **désarticulation méthodique de l'écosystème frériste**, touchant à la fois ses structures politiques, son emprise sociale, son autorité religieuse et sa capacité de mobilisation régionale.

Le premier succès de cette guerre d'éradication est la **disparition des Frères musulmans comme force politique organisée** dans la plupart des pays arabes où le mouvement était implanté. Leurs partis politiques ont été dissous, interdits ou discrédités. En Égypte, le Parti Liberté et Justice a été banni, ses cadres emprisonnés ou contraints à l'exil. En Jordanie, le Front d'action islamique a vu son assise juridique attaquée, certaines de ses branches dissoutes, et son influence électorale affaiblie. En Tunisie, le parti Ennahdha, affaibli politiquement et moralement après les désillusions de l'après-révolution, s'est effondré sans qu'aucune relève ne s'impose. Il s'agit de la réussite la plus notable puisque le mouvement entend prendre le pouvoir par les urnes ce qui a coupé sa principale voie d'accès au pouvoir.

Au-delà du champ institutionnel, les Frères musulmans ont également été **écartés de l'espace public** dans lequel ils avaient longtemps tissé leur influence : écoles, syndicats, associations, mosquées, médias. Les régimes ont systématiquement fermé ou nationalisé les structures associatives liées à la confrérie, leur retirant leur capacité d'ancrage dans les quartiers populaires. L'encadrement plus strict du champ religieux a permis aux États de reprendre le contrôle du discours islamique officiel, en neutralisant toute concurrence frériste sous couvert de "lutte contre l'extrémisme".

Troisièmement, plusieurs régimes ont engagé une offensive idéologique destinée à délégitimer religieusement les FM, en les présentant non seulement comme un danger politique, mais aussi comme une hérésie doctrinale. À travers des campagnes médiatiques massives, des émissions de télévision, des tribunes officielles et même des séries fictionnelles, la confrérie a été dépeinte comme un mouvement manipulateur, violent,

infiltrateur, souvent assimilé aux groupes terroristes. Parallèlement, des institutions religieuses d'État, comme Al-Azhar en Égypte ou les conseils religieux du Golfe, ont été mobilisées pour promouvoir un islam loyaliste, dépolitisé, compatible avec l'ordre établi, en opposition à l'activisme frériste. Cette stratégie a porté ses fruits, notamment auprès d'une partie des élites religieuses et des classes moyennes désireuses de stabilité.

La criminalisation officielle du mouvement dans plusieurs États — Égypte, Émirats arabes unis, Arabie saoudite, Bahreïn et désormais Jordanie — a en outre sapé sa **légitimité morale**. En l'associant au terrorisme, même sans preuve directe d'actions violentes, les régimes ont ancré dans l'opinion publique un soupçon durable à l'égard de la confrérie, notamment dans les classes moyennes urbaines sensibles aux questions de sécurité et de stabilité. Cette marginalisation a été renforcée par une **coopération régionale multilatérale**, avec échange de renseignements, harmonisation juridique et coordination diplomatique pour contenir la confrérie dans l'espace arabe.

Enfin, cette guerre totale a produit un effet souvent sous-estimé : **la fragmentation interne du mouvement frériste**. Privée de direction centrale stable, traversée par des désaccords tactiques entre branches nationales, tiraillée entre modérés et radicaux, la confrérie connaît aujourd'hui un **affaiblissement organique profond**. Des dissidences ont émergé en Jordanie et en Tunisie ; des exilés en Europe ou en Turquie se heurtent à des logiques d'influence concurrentes ; certains anciens cadres contestent publiquement la stratégie du Guide suprême. Ce morcellement affaiblit la capacité du mouvement à proposer une ligne unifiée et lisible, ce qui nuit à sa crédibilité politique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du monde arabe.

LES LIMITES DE LA « GUERRE TOTALE »

Cependant, cette stratégie n'a pas entièrement éradiqué la matrice idéologique frériste, ni tari les sources de sa résilience. Si la structure centrale est disloquée, le mouvement conserve des poches de sympathie, notamment dans des milieux sociaux vulnérables, dans certaines diasporas

et au sein de la jeunesse conservatrice. En l'absence d'enquêtes d'opinion indépendantes, il est difficile de mesurer précisément le niveau de soutien, mais plusieurs signaux faibles, notamment dans la communication en ligne, montrent que le référentiel frériste continue d'exister — parfois sous une forme larvée, discrète ou même recomposée.

La principale limite de la “guerre totale” repose sans doute sur **l'absence d'un projet politique alternatif proposé par les régimes autoritaires qui ont vaincu les Frères musulmans**. En Tunisie, l'effondrement d'Ennahdha n'a pas donné lieu à un renouveau démocratique ou républicain ; il a ouvert la voie à une présidentialisation autoritaire sans feuille de route idéologique claire. En Égypte, le pouvoir militaire n'a pas su remplacer la polarisation islamiste/laïque par une vision constructive du vivre-ensemble. Et dans les monarchies du Golfe, la promotion d'un islam loyaliste et dépolitisé, souvent fondé sur le salafisme ou le soufisme d'État, ne comble pas le vide créé par la disparition des structures islamistes indépendantes.

Or, ce vide idéologique nourrit paradoxalement la persistance — voire la réactivation — du récit frériste : celui d'un islam social et politique porteur de justice, d'ordre moral et de critique du despotisme. **Tant que les régimes ne proposeront pas une alternative crédible, le discours frériste pourra toujours réapparaître**, adapté à de nouveaux formats, en particulier dans les sphères numériques. Les réseaux sociaux, malgré les efforts de censure et de contrôle algorithmique, offrent encore aux soutiens du mouvement un espace de diffusion, notamment par le biais de contenus religieux, éducatifs ou mémoriels qui échappent à l'étiquetage terroriste.

Il faut aussi interroger le coût politique de cette guerre totale, y compris pour les régimes qui l'ont menée. L'obsession antifrériste a souvent servi de prétexte à un durcissement général du contrôle de l'espace public, y compris à l'encontre de courants non islamistes. Sous couvert de lutte contre l'extrémisme, plusieurs États ont restreint les libertés académiques, associatives et médiatiques, compromettant toute vie démocratique pluraliste. En ce sens, la marginalisation des Frères s'est accompagnée d'un rétrécissement de la scène politique dans son ensemble, ce qui pose un problème structurel pour toute évolution politique apaisée.

En outre, le triomphe apparent sur les Frères musulmans ne doit pas masquer la montée d'autres formes de religiosité politique, parfois plus radicales, mais moins visibles. Dans certains cas, la fermeture de l'espace frériste a libéré des marges plus extrêmes, ou renforcé un ressentiment souterrain qui alimente la défiance à l'égard de l'État. En voulant éliminer un acteur islamiste relativement institutionnalisé, certains régimes ont affaibli un contrepoids religieux modéré au profit de logiques plus clivantes ou marginales.

Les Frères musulmans disposent de poches (territoriales ? sociales ?) de soutiens dans l'opinion publique (je ne sais pas si l'on a des sondages pouvant corroborer ce point

Les Frères musulmans capitalisent sur le vide d'un projet politique de société alternatif, or la Tunisie ou l'Égypte n'ont jamais réellement choisi le projet de société (tendent-ils vers un modèle à l'occidental ? vers un modèle autoritaire à la chinoise et donc plus dur contre la religion ? ou vers un modèle de société islamique conservatrice ?)

COMMENT ERADIQUER LES FRERES MUSULMANS D'EUROPE ?

L'expérience des pays arabes face aux Frères musulmans offre plusieurs enseignements stratégiques que les pays occidentaux, et l'Europe en particulier, peuvent observer avec attention. En effet, il paraît absurde que des pays arabo-musulmans luttent plus durement que les pays européens contre idéologie islamiste totalitaire alors que le poids des islamistes est bien plus grand dans leur société et auprès de leur opinion publique.

Ainsi, si les contextes politiques et juridiques diffèrent, la menace d'une influence frériste rampante, à travers des associations, des structures éducatives ou religieuses, ou un discours victimaire et identitaire, demeure un enjeu crucial dans plusieurs États européens. Quels sont donc les enseignements des pays arabo-musulmans permettant de bâtir une doctrine européenne propre ?

MIEUX IDENTIFIER LA MENACE

L'un des premiers défis pour les sociétés européennes consiste à distinguer clairement l'islam comme foi personnelle de l'islam politique porté par des organisations comme les Frères musulmans. Ce dernier cherche moins à intégrer les musulmans dans les sociétés démocratiques qu'à instrumentaliser les libertés civiles pour développer une contre-société idéologique, opposée aux valeurs libérales et républicaines.

L'Europe doit renforcer ses capacités d'analyse et de renseignement pour cartographier les réseaux fréristes, souvent dissimulés derrière des structures caritatives ou culturelles. En effet, elle est confrontée à un activisme idéologique, communautaire et politique, dont **le but est de refaçonner l'islam européen dans une optique politique, à travers des réseaux transnationaux soutenus par le Qatar et la Turquie**. Cela implique

une approche moins naïve du communautarisme religieux, sans pour autant sombrer dans la stigmatisation globale des musulmans.

Depuis les années 1950-60, les FM se sont implantés durablement en Europe, profitant d'un modèle multiculturaliste permissif, particulièrement au Royaume-Uni, Allemagne, Belgique ou en Suisse, où le fait religieux est reconnu voire financé (via un impôt religieux volontaire en Allemagne, par exemple). Le Royaume-Uni, en particulier, a longtemps été un refuge pour les exilés politiques fréristes²⁷, qui y ont développé des institutions sociales, éducatives et politiques à l'abri de la répression des régimes arabes.

En Allemagne, les services de renseignement s'inquiètent de la montée en puissance des réseaux fréristes, qui gagnent en audience et en influence, notamment via les mosquées et les associations. L'Autriche, après l'attentat contre la synagogue de Vienne en 2020, a par ailleurs fait figure d'exception : elle a adopté une loi antiterroriste interdisant officiellement les Frères musulmans sur son territoire en 2021.

Mais à l'échelle européenne, la naïveté demeure. Elle s'explique en partie par un malentendu géopolitique : en 2012, la France, influencée par certains diplomates et chercheurs frérophiles, a vu dans les Frères un vecteur de stabilité post-printemps arabe, promettant démocratie et respect de la laïcité. Cette illusion a été renforcée par leur positionnement habile comme alternative « modérée » à l'extrémisme salafiste, notamment dans le contexte des attentats de 2015. Résultat : subventions publiques, place dans le tissu associatif (appui de la Qatar Charity pour le financement de mosquées)²⁸ et éducatif, et reconnaissance politique indirecte dans certains territoires.

²⁷ « Les *Frères musulmans* : un mouvement en quête d'un nouveau souffle ? », par Fabrice Balanche, dans Les Grands Dossiers de la Diplomatie, Novembre 2021.

²⁸ « Rapport sur les Frères musulmans : Le Qatar a été le principal bailleur de fonds de la confrérie », par Marc Daou dans France 24, le 21 mai 2025.

REDEFINIR UNE DOCTRINE GLOBALE CONTRE L'ISLAMISME ET LE TERRORISME

Le rapport sur les Frères musulmans a sonné un premier réveil car la France s'habitue au terrorisme islamiste après lui avoir déclaré la guerre il y a 10 ans sous François Hollande après les attentats de 2015. Preuve en est, la nouvelle génération préfère abandonner des acquis occidentaux en termes de libertés par crainte du terrorisme. Selon une [étude Elabe](#) publiée le 18 octobre 2023, 81% des 18-24 ans se disent inquiets face à la menace terroriste en France tout comme le reste de la population (84%). Pourtant, ce sont les plus jeunes qui sont les plus susceptibles de changer leurs habitudes de vie. **52% des 18-24 ans le déclarent contre 43% en moyenne globale, soit 9 points de plus.**

Cela traduit la situation que notre modèle, performant après 2015, s'est retrouvé dépassé par les nouvelles menaces plus diffuses. Pour s'adapter aux nouvelles menaces, il faut faire évoluer notre approche en la redessinant autour d'une vision : **le *containment* de l'islamisme à l'international et le confinement sur notre sol national.**

UN CONTAINMENT DE L'ISLAMISME A L'INTERNATIONAL

La lutte contre l'islamisme, en tant qu'idéologie violente et totalitaire comme le décrivait François Fillon, nécessite une réponse globale et surtout prioritaire à l'international. Finalement, on retrouve un des 4 grands piliers de la « guerre totale » menée par les pays arabo-musulmans aux Frères musulmans. Vaincre l'islamisme, c'est défendre la survie de la France. Dans ces circonstances, notre politique étrangère doit suivre cette doctrine en se fixant quelques priorités :

1. Renforcer les coalitions internationales contre les groupes terroristes

Les organisations terroristes islamistes telles que Daech et Al-Qaïda continuent de poser une menace internationale. Bien que Daech ait perdu

son territoire au Moyen-Orient, ses branches régionales, notamment en Afrique (État islamique au Grand Sahara), restent actives. Il serait judicieux de plaider en faveur du rétablissement d'une coalition internationale renforcée, avec un financement annuel de **2 milliards d'euros**, spécifiquement destiné aux opérations militaires dans les zones instables. Cette coalition inclurait : une extension des capacités d'interventions de la Task Force Takuba, qui opère au Sahel, des exercices conjoints de lutte anti-terroriste avec des forces locales en Afrique du Nord et au Moyen-Orient ainsi qu'une contribution au Fonds mondial contre le terrorisme des Nations unies, car **la participation financière française** est actuellement évaluée à environ 150 millions d'euros par an.

Ainsi, nous devrions être attentifs à l'évolution du régime syrien et ne pas hésiter à intervenir pour déloger le nouveau pouvoir si ce dernier transformait la Syrie en plaque tournante du terrorisme islamiste.

2. Lutter contre le financement du terrorisme

Le financement reste l'un des piliers essentiels des réseaux islamistes. Les fonds proviennent souvent de dons anonymes, de trafics illégaux ou d'organisations caritatives infiltrées. La France doit faire avancer l'idée avec le reste du monde occidental d'assécher les réseaux de financement islamistes à horizon 2030.

Pour cela, il serait judicieux de mettre en place une unité internationale dédiée à la traque financière sous l'égide de l'OCDE, avec un budget initial de **1 milliard d'euros** (l'utilisation de technologies basées sur l'intelligence artificielle pour détecter en temps réel les mouvements de fonds anormaux). De même, nous devons adapter notre politique commerciale au niveau européen en adoptant des sanctions financières contre les États ou les institutions financières facilitant les transferts suspects.

3. Poursuivre la politique d'assassinats ciblés

Il faut continuer et prolonger la politique d'assassinats ciblés. Elle repose sur l'identification précise de cibles jugées prioritaires, souvent des chefs de groupes terroristes ou des logisticiens clés.

Une question se posera sur les djihadistes français encore établis au Proche Orient ou dans le Sahel. La France, bien qu'historique défenseur du droit international, a progressivement adopté cette méthode pour faire face à des situations asymétriques où les opérations classiques seraient inefficaces ou trop coûteuses. **La France mobilise ses forces spéciales, notamment le Commandement des Opérations Spéciales (COS)**, pour mener ces actions.

4. Favoriser la reconstruction des États faillis

L'idéologie islamiste prospère souvent dans des contextes de pauvreté et de faiblesse éducative. Investir dans l'éducation est une réponse à long terme mais essentielle. Elle doit constituer un horizon pour pouvoir éviter que germent dans les États faillis une idéologie totalitaire aussi néfaste.

UN CONFINEMENT DE L'ISLAMISME SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

1. En finir avec l'angélisme autour des mineurs radicalisés

L'islamisme est la menace principale qui pèse sur l'art de vivre à la française. Si l'ennemi est désigné depuis plusieurs décennies, il a désormais un nouveau visage : les mineurs radicalisés. En effet, l'ensemble des projets d'attentats déjoués en France en 2023 ont été le fait de mineurs et une douzaine a été mis en examen pour terrorisme.

La manipulation de mineurs à des fins terroristes permet aux islamistes d'utiliser nos faiblesses morales et judiciaires pour nous mener une guerre. Seulement, même s'il s'agit de mineurs, se compromettre avec l'islam radical, c'est trahir la France et nous devons les traiter ainsi.

2. En finir avec la tolérance sur les lieux de culte musulmans et les associations problématiques

Certaines mosquées et associations servent de points de ralliement à des prêches radicaux ou à des activités contraires aux valeurs de la République. Il est nécessaire d'instaurer un programme de contrôle systématique pour les lieux de culte et associations religieuses, avec des inspections annuelles pour les structures sensibles (environ **2 500 lieux** recensés).

Cela pourrait passer en allouant **50 M€ par an** pour financer un corps d'inspecteurs spécialisés en droit associatif et en lutte contre le radicalisme.

Enfin il convient de durcir les sanctions, incluant la dissolution immédiate des associations qui encouragent la haine ou soutiennent la radicalisation, comme prévu par la loi contre les séparatismes (2021).

3. Augmenter le recours à la surveillance individualisée

La gestion des individus radicalisés, qu'ils soient en liberté ou sortants de prison, reste un défi majeur. Plusieurs options inspirées par un durcissement de la loi de 2017 pourraient s'avérer judicieuses :

- Augmenter le nombre de **mesures individuelles de contrôle administratif et de surveillance (MICAS)** en doublant les effectifs dédiés au suivi des radicalisés.
- Faire du suivi des radicalisés en prisons la norme et non plus l'exception.
- Créer des centres spécialisés de réhabilitation pour les individus à haut risque, avec une capacité d'accueil de **500 personnes** et un budget de **100 millions d'euros** par an.
- Pérenniser les techniques de renseignement, incluant les algorithmes prédictifs pour surveiller les comportements suspects des individus sous contrôle judiciaire.

COMMENT ERADIQUER LES FRERES MUSULMANS EN EUROPE ?

À la lumière de ces constats, l'Europe ne peut plus se contenter d'une approche purement sécuritaire ou réactive. Elle doit construire une **véritable doctrine de lutte contre l'islamisme frériste**, qui lui permettra d'affronter l'influence frériste sur tous les fronts : sécuritaire, idéologique, institutionnel, médiatique et éducatif.

UNE APPROCHE SECURITAIRE CIBLEE

Proposition 1 : Cartographier les réseaux fréristes

La surveillance doit être renforcée, à travers le renseignement approfondi (déjà amorcé en Allemagne²⁹ et en Autriche), la transparence des associations, et l'évaluation régulière des mosquées et institutions éducatives. Il est désormais crucial d'identifier tous les acteurs proches de la confrérie, que ce soient des ONG, aux centres culturels en passant par les personnalités publiques.

Proposition 2 : Suivi financier des flux étrangers

L'état français doit imposer la transparence complète des financements en provenance de pays comme le Qatar, la Turquie ou le Koweït. Toute association ou lieu de culte recevant un financement étranger doit être soumis à une déclaration obligatoire et un audit régulier.

Proposition 3 : Interdiction des structures à visée politico-religieuse

²⁹ « Lutte contre le terrorisme : l'Allemagne adopte une loi sécuritaire controversée », juin 2017, dans Le Temps. Disponible via : [*Lutte contre le terrorisme : l'Allemagne adopte une loi sécuritaire controversée - Le Temps*](#)

À l'instar de l'Autriche³⁰, il est devenu urgent d'interdire les entités qui agissent comme des courroies de transmission d'un projet idéologique frériste (notamment le Conseil des Musulmans Européens ou des associations-écran). Appliquer le statut d'« organisation terroriste » à la confrérie des Frères Musulmans doit être une priorité pour la France, et plus largement pour l'Union Européenne.

Proposition 4 : Expulsion des prédicateurs étrangers radicalisés

Il est nécessaire pour l'état français de pouvoir refuser l'entrée et reconduire aux frontières tout imam ou intellectuel frériste qui promeut une vision communautariste ou un discours antisystème, pour motif de « menace à la cohésion nationale ».

UNE POLITIQUE PUBLIQUE CLAIRE SUR LA NEUTRALITE ASSOCIATIVE

Proposition 5 : Sortir du clientélisme associatif

Il est nécessaire d'en finir avec l'attribution automatique de subventions à des associations de quartiers³¹ qui ont parfois des liens directs ou indirects avec les FM, sous prétexte de médiation sociale.

Proposition 6 : Conditionner les aides publiques

Pour être bénéficiaire d'aides publiques, une association devra remplir comme critère l'adhésion explicite aux valeurs républicaines (égalité homme-femme, laïcité, non-discrimination), avec des contrôles réguliers.

Proposition 7 : Interdiction du portage indirect par des sous-associations

³⁰ « Autriche, Égypte, Arabie saoudite... Ces pays qui ont interdit les Frères musulmans » par Audrey Senecal, le 28 avril 2025 dans le JDD. Disponible via : [Autriche, Égypte, Arabie saoudite... Ces pays qui ont interdit les Frères musulmans](#)

³¹ Réseaux tentaculaires, organisation secrète, quartiers islamisés... Le rapport choc sur les Frères musulmans qui veulent instaurer la charia en France par Jean Chichizola et Christophe Cornevin, mai 2025 dans Le Figaro. Disponible via : [Réseaux tentaculaires, organisation secrète, quartiers islamisés... Le rapport choc sur les Frères musulmans qui veulent instaurer la charia en France](#)

En effet, certains groupes fréristes se masquent derrière des associations « parapluie »³² ou des collectifs non déclarés. Il faut renforcer le pouvoir des préfectures pour dissoudre ces réseaux.

UNE STRATEGIE IDEOLOGIQUE A LONG TERME

Proposition 8 : Formation nationale des imams

Il faut imposer une certification obligatoire en théologie et civisme à tout imam officiant en Europe, avec des cursus validés par l'État ou des structures agréées : l'interdiction des imams formés à l'étranger d'ores et déjà présents en France aiderait à distendre le lien avec les pays soutiens des FM, et donc à affaiblir leur influence sur notre territoire, en plus de la récente interdiction des « imams détachés »³³.

Proposition 9 : Surveillance des discours décoloniaux et fréristes dans l'université

Une vigilance accrue doit être mise en place face à la captation de la cause antiraciste ou postcoloniale par des groupes islamistes³⁴. Cela suppose une mobilisation intellectuelle, pas uniquement sécuritaire.

Proposition 10 : Développer un contre-discours fort

Pour lutter contre le djihadisme d'atmosphère³⁵, il faut promouvoir des intellectuels musulmans républicains, des théologiens indépendants, et des figures issues des quartiers populaires défendant la laïcité. Pour cela, des plateformes de vulgarisation peuvent être créées pour contrer l'argumentaire frériste (ex : vidéos, podcasts, réseaux sociaux).

³² Cartographie de la galaxie des Frères Musulmans en France, février 2020. Disponible via : [*Cartographie de la galaxie des Frères Musulmans en France \(Version 2.12\) - Observatoire d'éthique universitaire*](#)

³³ « Fin des « imams détachés » en France : un an après, une difficile mise en place » par Robin Richardot, le 1^{er} janvier 2025 dans Le Monde. Disponible via : [*Fin des « imams détachés » en France : un an après, une difficile mise en place*](#)

³⁴ Quand l'antiracisme se met au diapason des Frères Musulmans par Clément Pétreault, le 28 janvier 2022 dans Le Point. Disponible via : [*Quand l'antiracisme se met au diapason des Frères musulmans*](#)

³⁵ Terme revenant à Gille Kepel dans son ouvrage « Le prophète et la pandémie : Du Moyen-Orient au djihadisme d'atmosphère », Gallimard, 2021.

Proposition 11 : Réinvestir le terrain numérique

Éliminer une idéologie radicale passe aujourd'hui par les réseaux sociaux et les prédicateurs qui y sont présents. Il faut lutter contre les influenceurs fréristes sur YouTube, TikTok, Instagram, qui ciblent les jeunes musulmans avec un discours victimaire et identitaire.

UNE COORDINATION EUROPEENNE INDISPENSABLE

Proposition 12 : Créer une doctrine commune

L'Union Européenne doit avoir une stratégie unanime sur l'entrisme islamiste : le frérisme doit être identifié comme une idéologie politique hostile à l'intégration républicaine, au même titre que les extrémismes de droite ou de gauche.

Proposition 13 : Mise en réseaux des services de renseignement

Faciliter les échanges d'informations sur les structures transnationales, notamment entre les pays les plus concernés (France, Allemagne, Belgique, Royaume-Uni) permettra une plus grande efficacité et une meilleure interopérabilité des services de sécurité nationaux en cas de menace imminente.

Proposition 14 : Loi-cadre européenne sur l'idéologie islamiste

À terme, il sera nécessaire d'envisager une loi équivalente à celles qui existent contre les groupes sectaires³⁶, fondée non sur la religion mais sur les risques de rupture avec les principes démocratiques.

Proposition 15 : Réformer la Cour Européenne des Droits de l'Homme

La CEDH ne considère pas aujourd'hui l'islamisme politique comme une idéologie fondamentalement incompatible avec les principes démocratiques, contrairement à ce qu'elle a pu faire pour d'autres courants

³⁶ Loi n°2004-420 du 10 mai 2004 visant à renforcer la lutte contre les dérives sectaires et à améliorer l'accompagnement des victimes

extrémistes (nazisme, totalitarisme). Une évolution doctrinale pourrait consister à reconnaître que certaines expressions de l'islam politique, même non violentes, visent à subvertir les institutions démocratiques de l'intérieur. Cela permettrait d'élargir le champ des restrictions admissibles à la liberté d'association ou de religion, en considérant que certaines doctrines, comme celles promues par les Frères musulmans, relèvent d'un projet politico-religieux incompatible avec la Convention européenne des droits de l'homme.

Par **Lisa GUILCHER**, Analyste du Millénaire.

Contribution : **Matthieu Hocque**, directeur adjoint des Études du Millénaire

Crédit photo : [Egypt's president-elect Mohammed Morsi at Tahrir Square](#), de Bora S. Kamel, via Flickr, sous license CC BY-NC-SA 2.0.



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Secrétaire général : Clément PERRIN

Vice-présidents: Gilles BÖSIGER et Olivier BODO

Directeur des études : Matthieu HOCQUE

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Florian GERARD-MERCIER

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*